

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.
Comprend du texte en anglais.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XIII

MONTRÉAL, AOUT 1894

No 4

SOMMAIRE.

AUX INSTITUTEURS. — SOUS-MAÎTRES DISPONIBLES. — ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc. — Diplômes octroyés par l'Ecole Normale Jacques-Cartier — Examen des aspirants à l'étude de la Pharmacie, Séance du 5 juillet dernier—Lettre pastorale sur l'éducation (*suite et fin*). — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Lecture expliquée — De la Dictée—Philologie: Le mot *tonitruant* est-il français? — Leçon de choses: *La pomme de terre*—Composition: *La Paresse, etc.* — Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger—Exercices de calcul.—LECTURE POUR TOUS: Les garçons—Règne et âges de certains papes—Récompenses obtenues par les écoles de la province de Québec à l'Exposition de Chicago—Hygiène: *Lotions, massage*—Végétaux comme plantes médicinales—Les oiseaux de proie—Le pont de la Tour de Londres — Variétés — Proverbes turcs. — BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

AUX INSTITUTEURS.

L'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura une séance spéciale samedi, le 8 septembre prochain (et non le 15, comme il a été annoncé), à 9 heures précises de l'avant-midi, au lieu ordinaire des réunions.

Vu l'importance des questions qui seront traitées à cette séance, MM. les instituteurs sont instamment priés d'y assister.

NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire.

Sous-Maitres disponibles.

Deux jeunes gens parfaitement recommandés, seraient heureux de servir comme *sous-maitres* dans une école, en attendant l'âge réglementaire pour subir les épreuves du brevet d'instituteur.

S'adresser à SŒUR MOREL,
rue Fullum,
Providence,
(Maison-Mère).

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 28 juin dernier (1894), de nommer le révérend M. F.-X. Belley, membre du bureau d'examineurs de Chicoutimi, en remplacement du révérend M. F.-X. Delage qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle.*, 7 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 28 juin dernier (1894), d'ériger en municipalité scolaire distincte, pour les protestants seulement, la ville et la paroisse de Longueuil, dans le comté de Chambly.

Cette érection devant prendre effet le 1er juillet 1894.—*Gazette officielle.*, 7 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 29 juin dernier (1894), de détacher de la paroisse de Saint-David, comté d'Yamaska, les lots suivants, savoir : Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, situés dans la première concession Saint-Pierre, les Nos 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, dans la concession Saint-Henry, les Nos 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, dans la concession Sainte-Julie, du cadastre de Saint-David, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Pierre," dans le dit comté d'Yamaska.—*Gazette officielle*, 7 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 29 juin dernier (1894), d'ériger en municipalité scolaire la paroisse de Notre-Dame de Pierre-ville, dans le comté d'Yamaska, dans les limites qui lui sont données dans la proclamation qui l'érige civilement.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.—*Gazette officielle*, 7 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 28 juin dernier, 1894, de détacher de la municipalité scolaire de Compton, dans le comté de Compton, le "Village Compton," et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 12 juin 1893.—*Gazette officielle*, 7 juillet dernier.

AVIS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

En vertu de l'acte 57 Victoria, chapitre 24, des statuts de la province de Québec, le bureau des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, a été constitué comme suit, le premier juillet courant (1894) :

Par nomination du Lieutenant-Gouverneur en conseil :—MM. F.-D. Monk, avocat ; L.-E. Desjardins, médecin, et M.-T. Brennan, médecin.

Par nomination de Mgr l'archevêque de Montréal :—Révérends chanoine P.-N. Bruchési, J.-U. Leclerc et J. Quinlivan.

Par nomination du conseil de ville de Montréal :—MM. les échevins Raymond Préfontaine, Cléophas Beausoleil et William Farrell.

En conséquence, le dit bureau est composé des personnes dont les noms suivent :—Les révérends chanoine P.-N. Bruchési, J.-U. Leclerc et J. Quinlivan, et de MM. F.-D. Monk,

L.-E. Desjardins, M.-T. Brennan, Raymond Préfontaine, Cléophas Beausoleil et William Farrell.

GEDEON OUMET,

Surintendant.

(*Gazette officielle*, 14 juillet dernier.)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 5 juillet courant, de détacher le lot No 46 du cadastre de Saint-George de Henryville, comté d'Iberville, et l'annexer pour les fins scolaires à "Saint-Jacques de Clarenceville," comté de Missisquoi.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1895.—*Gazette officielle*, 14 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

Est par le présent donné qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, pour l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles à l'école normale Laval, à Québec, mercredi le vingt-neuvième jour d'août prochain (1894), à neuf heures du matin. Toute personne qui désire se présenter à cet examen, devra envoyer d'ici au 20 d'août prochain, à M. Paul de Cazes, secrétaire du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique une requête à cet effet, la somme de six piastres, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique sanctionné par arrêté en conseil du 17 juillet 1888.

GEDEON OUMET,

Surintendant.

Québec, 14 juillet 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 13 juillet courant (1894), de détacher de la municipalité de Mann, dans le comté de Bonaventure, depuis et y compris les lots No 2 jusqu'au No 10 inclusivement, du rang ouest de la rivière du Loup, les lots depuis et y compris le No 1 jusqu'au No 8 inclusivement, du rang est de la rivière du Loup ; cette partie du bloc et toutes les parties de Cross-Point appartenant ou qui appartiendront aux catholiques ; les lots depuis et y compris le No 3 jusqu'au No 7 y inclus, et les lots depuis et y compris le No 9 jusqu'au No 14 inclusivement, du rang nord de la rivière du Loup, et les ériger en municipalité scolaire,

pour les catholiques seulement, sous le nom de "Cross-Point."

Et ériger le reste du dit canton de Mann en municipalité scolaire pour les catholiques seulement sous le nom de municipalité de Mann.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1895).—*Gazette officielle*, 21 juillet dernier.

● DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 19 juillet courant (1894), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Laurent de Matapédia, comté de Bonaventure, les lots numéros 32B et 33, et les annexer à la municipalité scolaire de Sellarville, même comté.

Cette annexion devant prendre effet le premier de juillet prochain (1895).—*Gazette officielle*, 28 juillet dernier.

Diplômes octroyés par l'École Normale Jacques-Cartier.

SESSION 1893-94.

ÉCOLE ACADÉMIQUE :

MM. Joseph-Pamphile Thibault,
Zotique Guérin,
Adélaré Lanctôt,
Pierre-Sylvin Provost.

ÉCOLE MODÈLE :

MM. Joseph-Isaïe Bélanger,
Gonzague Ducharme,
Joseph Daigneault,
Joseph Denis,
Léotable Dubuc,
Joseph-Zéphir Bourdeau,
Jos.-Alex.-Oscar Lanctôt,
Jos.-Dolphis-Rich. Charron,
Eusèbe Lorrain (2 mars),
Joseph Babeu (5 mars),
Louis Doré.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

MM. Joseph St-Jacques,
Joseph-Nérée Lévesque,
Alphonse Duranceau,
Noé Farly,
Stanislas-Albert Baulne,
Auguste Martin.

H.-A.-J.-B. VERREAU, Ptre.,
Principal de l'École Normale Jacques-Cartier.

Montréal, août, 1894.

Association Pharmaceutique de la Province de Québec.

EXAMEN ÉCRIT PRÉLIMINAIRE.

Montréal, le 5 juillet 1894.

N. B.—IL FAUT :—

1. *Ecrire sur un côté du papier seulement.*
2. *Numéroté et lettré les réponses, de sorte qu'elles correspondent aux questions imprimées.*
3. *Compter les feuilles de papier dans leur ordre naturel.*
4. *Avoir soin de ne pas commencer à traiter un sujet sur la même feuille que celle qui a été employée pour une autre matière, et plier chaque sujet séparément, en écrivant à l'endos son numéro et le nom du sujet traité.*

ENGLISH FOR FRENCH CANDIDATES.

1. TRANSLATE INTO FRENCH :—

BILLS RECEIVABLE are entered in the Book as soon as received, with all the particulars regarding them: as the date of the note, the date on which it will fall due, the name of the party who will have to pay it, the name of the endorser, if any, the name of the place where it is payable, and the amount.

2. TRADUISEZ EN ANGLAIS :—

Les aliments sont absolument nécessaires à la vie de l'homme : il convient donc de bien connaître les aliments que nous mangeons, les boissons que nous buvons ; mais n'oublions pas que la sobriété dans le boire et le manger assure la longévité.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

1. Donnez les temps primitifs de *savoir*, *échoir*, *absoudre*, *rompre*, *prévoir*.

2. Analyser grammaticalement : *Ceux qui affectent le plus de grandeur dans les manières, en ont souvent le moins dans l'âme.*

3. De quel genre est *enfant* au pluriel ?

4. Quand peut-on mettre au pluriel les mots *aucun* et *nul* ?

5. ECRIVEZ CORRECTEMENT CE QUI SUIT :

La vapeur mou le grin qui nous nourrit, tisse les étofes qui nous vaitisse et, produizant beaucoup plus et à moins de frès, elle n'a pas peu contribuer à l'abbèssement du pri de bien des objets de première nécessité. Quelque soit la forme des machines à vapeur et les diver usage auxquelle ont les emploi, le maime prainsipe a servit à les construires.

GÉOGRAPHIE.

1. Quelle est la principale rivière du Nouveau-Brunswick, où se jette-t-elle, et quelles sont les deux villes importantes qui sont placées sur cette rivière ?

2. Quelles sont les deux grandes fles de la rivière des Outaouais ?

3. Nommez les caps qui sont : 1° au nord de la Californie ; 2° au sud de la Floride ; 3° au nord du Yucatan ; 4° au sud du Groenland ; 5° non loin de Boston ?

4. Dans quel pays recueille-t-on sur-tout le quinquina ?—l'opium ?

5. Enumérez les pays de l'Europe avec leurs capitales.

LATIN.

1. Déclinez tout au long les deux mots : *uterque*, *pater familias*.

2. Quels sont les positifs et les comparatifs de l'abverbe *proximè*, et de l'adjectif *proximus* ?

3. Donnez les temps primitifs de *utor*, *cano*, *posco*, *cerno*, *cresco*.

4. Déclinez tout au long le nom de *Jupiter*.

5. Traduisez en bon français, mais en suivant le latin d'aussi près que possible :

Cæsar, quod neque colloquium interposita causa tolli volebat, neque salutem suam Pallorum equitatu committere audebat, commodissimum esse statuit, omnibus equis gallis equitibus detractis, legionarios eo milites legionis decimæ, cui quam maxime confidebat, imponere, ut præsidium quam amicissimum, si quid opus facto esset, haberet. Quod cum fieret, non irridicule quidam ex militibus decimæ legionis dixit : " Plus quam pollicitus esset Cæsarem facere ; pollicitum in cohortis prætorix loco decimam legionem habiturum, nunc ad equum rescribere."

HISTOIRE.

1. Citez la date et les points importants des actes suivants ; la GRANDE CHARTE, le writ d'HABEAS CORPUS, l'acte SEPTENNAL.

2. En quelle année commença la guerre de *Cent Ans* ? En quelle année se termina-t-elle ? Donnez-en la cause, trois batailles importantes, et les noms de trois généraux ?

3. Quels sont les souverains qui furent renversés en France par une révolution ? Nommez les présidents de la France depuis la dernière révolution.

4. Donnez par ordre chronologique les différentes époques où Québec fut assiégé, les noms des chefs qui commandaient l'armée assiégeante, et le résultat de chaque siège.

5. Citez un événement important qui se rattache aux noms suivants : *Cabot*, *Laval*, *Murray*, *Brock*, *Durham*, *Papineau*, *Sir John MacDonald*, *Riel*.

ARITHMÉTIQUE.

1. Quelle quantité d'eau faut-il ajouter à 90 gallons de vin valant \$4.00 le gallon, pour que le mélange ne vaille que \$3.00 le gallon ?

2. Trouvez la valeur de $\frac{4\frac{1}{2} \times 5\frac{3}{4}}{5\frac{7}{8} - 2\frac{1}{4}} \times (2 - \frac{3}{5\frac{1}{8}})$, et 2^e—celle de .001 ÷ .0001 × 10 .00001 ÷ 0.1.

3. Un gallon de peinture valant \$1.75 couvre 200 pieds carrés. Combien dépensera-t-on pour la peinture d'une clôture de 4 pieds de hauteur, autour d'un terrain qui a 12 perches de long sur 8 perches de large ?

4. Si un pharmacien achète 25 livres (*avoir-du-poids*) de drogues de \$8 $\frac{1}{2}$ la livre, qu'il revend en prescriptions de 75 cents l'once (*poids d'apothicaire*), quel sera son gain ?

5. Un commis voyageur, à qui l'on donne 2 $\frac{1}{2}$ % de commission sur ses ventes se fait un revenu annuel de \$1950. Quel est chaque année le montant de ses ventes ?

Lettre Pastorale

DE NOS SEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET
EVÊQUES DES PROVINCES ECCLÉSIASTI-
QUES DE QUÉBEC, DE MONTRÉAL ET
D'OTTAWA,

SUR L'ÉDUCATION.

II

EDUCATION DANS L'ÉCOLE.

(Suite et fin.)

LES MÉTHODES

Il en est, Nos Très Chers Frères, qui, sans nier les droits de l'Eglise en matière d'éducation, sans non plus méconnaître l'efficacité de son action, au moins dans le passé, lui reprochent cependant de ne pas savoir adapter ses méthodes aux be-

soins des temps actuels, de marcher avec trop de persistance dans les sentiers battus, et de ne pas tenir compte des progrès du siècle. Ces reproches peuvent être inspirés par de bonnes intentions, mais à coup sûr on ne saurait y trouver l'écho d'idées saines et judicieuses sur la nature propre et le caractère de l'éducation.

L'éducation, Nos Très Chers Frères, dans l'acception la plus étendue de ce terme, peut être physique et morale ; physique, en tant qu'elle concerne l'état et les conditions du corps ; morale, en tant qu'elle regarde l'âme.

LES EXERCICES CORPORELS.

Sans doute, il est nécessaire pour la formation de l'homme que le corps reçoive tous les soins que requiert cette partie essentielle de notre nature. Des exercices et des jeux, propres à développer les forces musculaires, à entretenir la santé et à activer la vie, sont de mise dans une école ou un collège sagement dirigé. Mais il ne faudrait pas pour cela tomber dans l'excès de ceux qui semblent faire consister la partie principale d'un bon système d'éducation dans l'art gymnastique et les succès athlétiques. Autant l'esprit l'emporte sur le corps, autant l'éducation intellectuelle et morale l'emporte sur l'éducation purement physique. Néanmoins, tout en ne cherchant pas à former des athlètes, il nous faut donner à la patrie des hommes qui soient à la fois forts et sains, en même temps qu'insuits, vertueux, capables de soutenir les luttes de la vie.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Or, pour bien former l'homme et le conduire, s'il est besoin, par différentes étapes jusqu'aux sommets de l'instruction supérieure, il importe tout d'abord d'asseoir sur une base solide l'édifice de ses connaissances, Cette base, c'est l'instruction primaire dispensée indistinctement à tous les enfants, parce que tous,

à quelque état de vie que la Providence les destine, peuvent avoir besoin, surtout dans les conditions économiques de l'âge moderne, des premiers éléments des connaissances humaines. C'est pourquoi, Nos Très Chers Frères, Nous ne saurions trop vous exhorter à prendre tous les moyens et à faire tous les sacrifices possibles pour assurer à vos enfants cette première éducation qui peut leur être si utile et pour laquelle ils vous garderont une éternelle reconnaissance. " Sans doute, écrivaient les Pères du Quatrième Concile de Québec, vous n'êtes pas tenus à ce qui serait au-dessus de vos moyens ; mais prenez garde d'exagérer à vos yeux votre propre indigence, et d'avoir un jour, mais trop tard, à gémir sur la négligence d'un devoir aussi important que celui de l'instruction de vos enfants." Nous considérons que c'est pour les parents une obligation essentielle qu'ils doivent avoir à cœur de remplir. D'autre part, Nous engageons les instituteurs et institutrices à déployer dans les humbles mais importantes fonctions de leur art, ou plutôt de leur ministère, cette constance et ce dévouement que la société attend de leur zèle. Donner à l'instruction religieuse la première place, inculquer aux enfants les idées d'obéissance, de devoir, de travail, d'honneur chrétien, de répulsion pour le vice, ne pas surcharger leur mémoire et leur intelligence encore faibles par une trop grande multiplicité de matières : voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue dans cette œuvre capitale.

Parmi les enfants qui sortent de l'école primaire, les uns (et c'est le plus grand nombre) s'en vont de suite grossir l'armée des travailleurs. D'autres prennent le chemin de l'école spéciale, consacrée à la science de l'industrie ou du commerce ; d'autres enfin, appelés par Dieu à une plus haute mission sociale, viennent se ranger sur les bancs du collège classique.

BUT DES ÉTUDES CLASSIQUES.

Dans la pensée de l'Église, Nos Très Chers Frères, le collège classique n'est donc pas une institution destinée à former des spécialistes pour telle ou telle branche particulière de l'activité humaine. Non, c'est une maison d'un caractère plus général, un établissement qui a pour but de donner au jeune homme, futur ministre de l'Évangile ou futur membre des classes dirigeantes de la société, cette formation élevée de l'intelligence et du cœur, à laquelle se surajoutent les études professionnelles et sur laquelle celles-ci reposent comme sur leur fondement naturel. Pour cela, sans exclure l'enseignement des matières qu'on est convenu d'appeler pratiques et qui appartiennent plutôt soit à l'école primaire, soit à l'école spéciale, l'Église veut surtout qu'on y développe l'esprit des jeunes gens par l'étude des langues et des modèles classiques, qui, d'après une expérience répétée de plusieurs siècles, sont et seront toujours les instruments les plus efficaces de la formation intellectuelle. Non seulement, en effet, le commerce des auteurs anciens fait passer sous nos yeux ce que le génie littéraire a produit de plus magnifique dans le domaine du beau et du vrai, mais encore l'analyse et l'étude de leurs ouvrages, tout en développant les facultés de l'esprit, servent admirablement à mieux faire comprendre les langues modernes elle-mêmes.

Nous ajouterons que l'Église attache, non sans raison, une importance souveraine à l'étude approfondie des sciences philosophiques, lesquelles ont une portée et une utilité si générale. N'est-ce pas, en effet, à la philosophie que les sciences inférieures empruntent leurs principes ? N'est-ce pas sur ses conclusions si sûres, si lumineuses que se fondent en particulier et la science du droit et la science de l'homme ? Aussi est-il désirable que tous ceux que leur

vocation destine aux études professionnelles n'entreprennent ces dernières qu'après avoir puisé aux sources vivifiantes de la philosophie ces principes et ces connaissances qui font les esprits bien pensants, judicieux, capables de résister aux sophismes de l'erreur et de jouer un rôle sérieux dans le gouvernement des Etats.

Il convient aussi de rendre à nos institutions classiques et autres le témoignage bien mérité qu'elles enseignent les sciences pratiques avec un succès toujours croissant et selon les besoins du pays, et qu'elles ne négligent rien pour développer les études qui peuvent être utiles dans le commerce de la vie.

Du reste, Nos Très Chers Frères, cette haute culture classique, littéraire et philosophique que Nous vous recommandons, est en parfaite harmonie avec le tempérament, le génie propre et les aptitudes de notre race et des peuples catholiques en général. L'amour du vrai et du beau dans la religion et les lettres a été, dès le principe, le signe caractéristique de la civilisation canadienne, et ce serait une faute grave, une sorte de déchéance et d'abdication nationale que de renoncer sciemment et délibérément à un si juste titre de gloire.

Bénissons, Nos Très Chers Frères, la divine Providence, d'avoir permis et voulu que la religion, en cette Province, exerçât jusqu'à ce jour un contrôle si efficace sur l'œuvre de l'éducation, et priions le Dieu tout-puissant de maintenir toujours parmi nous un ordre de choses si consolant. C'est une grande sauvegarde pour la foi et les bonnes mœurs; c'est aussi, disons-le, un motif de ferme confiance dans l'avenir intellectuel de notre patrie.

L'EGLISE AMIE DU VRAI PROGRÈS.

L'Eglise catholique n'est pas opposée au vrai progrès; elle le désire au contraire, elle l'appelle de tous ses vœux

non seulement dans les sciences et les lettres, mais encore dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, en tout ce qui peut améliorer le sort de l'homme. Elle voit d'un oeil favorable la fondation d'écoles spéciales destinées à promouvoir nos intérêts matériels; elle fait même tout ce qu'elle peut pour perfectionner ce genre d'études, pourvu que ce ne soit pas au détriment d'études supérieures plus importantes et plus nécessaires; elle bénit le savant, chercheur infatigable, qui, après avoir arraché à la nature ses secrets et ses trésors de fécondité, les fait servir à son avantage et à celui de ses semblables.

Entendez sur ce sujet l'éloquente et poétique parole du cardinal Pecci, devenu le grand Pape Léon XIII. "Combien l'homme apparaît majestueux et beau, alors qu'il commande à la foudre et la fait tomber impuissante à ses pieds; alors qu'il appelle l'étincelle électrique et l'envoie, messagère de ses volontés, à travers les abîmes de l'océan, par delà les montagnes abruptes et les déserts sans fin! Comme il se montre dans toute sa gloire, alors qu'il ordonne à la vapeur d'attacher en quelque sorte des ailes à ses épaules et de le conduire avec la rapidité de l'éclair à travers la terre et les mers! Comme il est puissant lorsque, par des procédés ingénieux, il développe cette force elle-même, l'emprisonne et la conduit, par des sentiers merveilleusement combinés, pour donner le mouvement et pour ainsi dire l'intelligence à la matière brute, laquelle ainsi remplace l'homme et lui épargne les plus dures fatigues! Dites moi s'il n'y a pas en lui comme une étincelle de son Créateur, lorsqu'il évoque la lumière pour lui faire dissiper les ténèbres de la nuit et orner de ses splendeurs les vastes salles et les palais. L'Eglise, cette mère affectueuse, qui connaît tous ces progrès, est si loin de vouloir y apporter des obstacles, qu'à cette vue, au contraire, elle tressaille de

joie et d'allégresse..... D'autre part, quelle raison pourrait-il y avoir pour que l'Eglise fût jalouse des progrès merveilleux que notre âge a réalisés par ses études et ses découvertes? Y a-t-il en eux quelque chose qui, même de loin, puisse nuire aux notions de Dieu et de la foi (1).”

Ces remarquables paroles ne sont que le développement de la doctrine du Concile du Vatican au sujet de l'accord de la raison et de la foi. “ Bien loin que l'Eglise, disent les Pères de ce Concile, soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour les hommes; bien plus, elle reconnaît que comme les arts et les sciences viennent de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, ils doivent de même conduire à Dieu avec l'aide de la grâce (2).”

“ O sainte Eglise catholique pouvons-nous nous écrier avec saint-Augustin, mère véritable des chrétiens, c'est vous qui formez l'éducation du genre humain; vous vous faites enfant avec les enfants, forte avec les jeunes gens, tranquille avec les vieillards, en suivant ainsi les progrès non seulement du corps mais de l'âme (3). ”

CONCLUSION.

Voilà, Nos Très Chers Frères, la direction que Nous croyons devoir vous donner, pour assurer le bonheur et le salut éternel de vos enfants. Veillez sur eux; éloignez-les des mauvaises compagnies; ne leur permettez jamais des lectures dangereuses. Que votre vie vraiment chrétienne leur prêche constamment l'amour du devoir, l'esprit de sacrifice, la fidélité aux pratiques religieuses, la plus haute probité, le respect de l'auto-

rité. Profitez des secours que l'Eglise de Dieu vous offre pour développer l'intelligence de vos enfants et former leur cœur. Pour y mieux réussir, respectez l'influence légitime de l'Eglise en matière d'éducation, et ne perdez jamais de vue qu'elle est de droit divin la gardienne de l'âme de vos enfants.

Que le Bon Dieu répande sur vous et sur vos familles ses plus précieuses bénédictions! Puissent vos chers enfants faire votre joie et votre consolation sur la terre et être plus tard votre couronne dans le ciel!

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses respectifs, aussitôt après sa réception, en une ou plusieurs fois.

Fait et signé par Nous, le dix neuvième jour de mai, fête de saint Joseph, le glorieux Patron du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

† EDOUARD-CHS Arch de Montréal.

† J.-THOMAS, Arch. d'Otawa.

† L.-N. Arch. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

† L.-F., Ev. de Trois-Rivières.

† L.-Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.

† N.-ZÉPHIRIN, Vic. Apost. de Pontiac.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

† ANDRÉ-ALBERT, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

† MICHEL-THOMAS. Ev. de Chicoutimi.

† JOSEPH-MÉDARD, Ev. de Valleyfield.

† MAXIME, Ev. de Druzipara, Coadjuteur de S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe.

† PAUL, Ev. de Sherbrooke.

Par mandement de Son Eminence et de Nos Seigneurs.

B-PH. GARNEAU, Ptre,
Secrétaire de l'Archevêché
de Québec.

(1) Lettre pastorale sur l'Eglise et la civilisation 1877.

(2) Conc. Vatic. Cap. IV, *De Fide et Ratione*.

(3) S. Augustin, *De moribus Eccl.*

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Lecture expliquée.

La lecture expliquée, si elle était bien entendue, serait un exercice de première importance, éminemment fécond en résultats, propre plus que tout autre à éveiller et à ouvrir l'intelligence des enfants, à leur donner de bonnes habitudes d'esprit, à développer en eux et à affiner le sens critique et le goût.

Mais est-ce bien la lecture expliquée, celle où le maître se borne à donner vaguement le sens général de tel ou tel mot accroché au passage, et que les élèves sont soupçonnés mal connaître ?

Dans certaines écoles, l'explication de la lecture devient une sorte de leçon pratique de grammaire, un motif d'études sur la syntaxe ou la lexicologie.

Ailleurs, l'explication se borne à des renseignements sur les termes de géographie et d'histoire rencontrés au cours de la lecture ; ce qui est bon assurément, mais insuffisant.

Enfin, plusieurs maîtres se livrent, sous prétexte d'explications, à de longues paraphrases, à des développements verbeux et diffus, noyant les idées sous un flux d'expressions d'une correction parfois douteuse, redisant en plus de mots et avec moins de clarté ce qu'avait déjà dit le texte.

.....
 Tout d'abord, le maître devra faire connaître l'auteur du morceau, esquisser sa biographie, indiquer le caractère général de ses ouvrages, spécialement de celui où se trouve le passage étudié.

Après la notion sommaire sur l'auteur, il faudra initier les enfants au sens général du morceau, et, par quelques mots d'introduction, les transporter dans le milieu et dans le temps où l'action s'est passée.

Puis, lisant lui-même le texte, le maître s'efforcera de donner à chaque passage l'intonation qui convient, de façon à faire saisir le développement de la pensée, et à faire ressortir l'idée générale autour de laquelle gravitent les idées accessoires.

Il attaquera ensuite le commentaire détaillé des phrases.....

Quand le sens des mots n'offrira plus aucune obscurité, il conviendra de bien dégager la pensée qu'ils expriment dans leur ensemble. Et lorsque enfin chaque idée, accessoire ou principale, sera bien éclairée, que l'esprit de l'enfant l'aura comme enveloppée et en aura pris possession, il restera encore à montrer la filiation, la liaison de ces idées entre elles, la subordination qui les fait se grouper autour de l'une d'elles pour la fortifier et l'éclairer, comme les raisonnements divers qui étayent un théorème de géométrie le font jaillir, lumineux, limpide, au terme de la démonstration.

Cette façon d'arracher au morceau littéraire tous ses secrets, de le disséquer pour en extraire la moelle et pour en savourer toutes les beautés, est certainement la seule vraie, la seule bonne, la seule capable d'amener ce rapprochement intellectuel, cette communion bienfaisante qui nous fait, par la lecture, vivre et penser de la pensée même des grands écrivains. Sans doute elle est facilitée par l'étude laborieuse et prolongée des classiques anciens, étude qui fait contracter aux élèves de l'enseignement secondaire l'habitude de scruter davantage le sens des mots et de pénétrer plus avant dans les idées et leur enchaînement logique. Mais il ne faut pas croire que ce résultat soit impossible à obtenir des élèves des écoles primaires et par la seule fréquentation avec les classiques français. Ceux-ci, autant peut-être que leurs ancêtres d'Athènes ou de Rome, représentent les plus belles qualités littéraires de bon sens, de logique, de

clarté et d'élégance. Et la lecture, expliquée selon les règles qui précèdent, sera la meilleure des gymnastiques de l'esprit, la plus propre à donner aux enfants des classes laborieuses l'habitude de bien lire, autrement que du bout des lèvres, d'aller au fond de la pensée de l'auteur et d'en tirer la plus grande somme de profit.

Les élèves savent démêler l'enchaînement et la subordination des idées dans un morceau. C'est bien. Mais il faut davantage, au moins pour les élèves avancés. Il faut leur faire admirer les beautés littéraires et former leur goût. Ce développement des facultés esthétiques fait partie de toute saine pédagogie; car le but de l'éducation consiste à former des hommes, et l'on ne peut atteindre à ce résultat que par le développement harmonieux de toutes les facultés. Or, il n'est rien de plus propre que les belles œuvres littéraires pour inspirer la passion du beau et de tous les nobles sentiments qui élèvent et grandissent l'âme humaine. Et ce serait une erreur de croire que les classiques puissent rebuter les efforts des élèves des écoles primaires.

Les ouvrages consacrés par l'admiration des siècles ont, en effet, ceci de particulier que l'élégance de la forme n'altère en eux ni la simplicité ni la clarté. Les sentiments qui agitent l'âme humaine y revêtent une expression accessible à toutes les intelligences.

(M. CAUSERET.—Extrait des *Travaux scolaires*.)

De la dictée.

Les dictées graduées avec discernement, analysées au point de vue des idées, du sens des mots, de l'orthographe,—dictées avant tout ayant pour

objet un trait d'histoire, une invention utile, une lettre de famille, un mémoire, le compte rendu d'une affaire, tel doit être, dans l'école primaire, le fondement de l'enseignement de la langue.

En général on ne tire pas de la dictée, dans les écoles primaires, tout le parti qu'on pourrait en tirer. Il semble en vérité que les maîtres, en donnant une dictée à leurs élèves, ne se proposent pas d'autre but que de leur apprendre l'orthographe, comme s'il n'y avait pas autre chose et mieux encore que l'orthographe, à savoir : la connaissance du sens exact et précis des mots, ainsi que la manière dont ils s'unissent les uns aux autres pour former des phrases correctes, conformes au génie de notre langue;—à savoir aussi : le jugement et le bon sens, c'est-à-dire cette faculté qui nous fait discerner le vrai du faux et apprécier les choses à leur juste valeur; en un mot, le développement et la culture de l'esprit. Savoir les règles de la grammaire, ce n'est pas savoir du français. Je ne fais pas fi de l'orthographe; non, tant s'en faut; mais enfin on trouve des esprits très cultivés, des hommes très intelligents, possédant une foule de connaissances utiles, parlant bien et écrivant de même, qui ne connaissent pas toutes ces règles de la grammaire avec leurs exceptions multiples.

S'il ne faut donner aux diverses parties de l'enseignement qu'une place proportionnée à leur importance réelle, il semble que les préoccupations des maîtres devraient être en sens inverse de ce qu'elles sont. Avant tout ils songent, dans le choix de leurs dictées, aux phrases qui leur permettraient de faire appliquer à leurs élèves quelques règles de grammaire, c'est-à-dire de leur apprendre l'orthographe, accidentellement, de leur apprendre du français; plus accidentellement encore, de leur développer l'esprit, de leur former le

jugement. C'est le contraire qui devrait avoir lieu. Chaque fois qu'un maître trouve dans un livre une idée juste, utile, intéressante, exprimée en termes clairs, qu'il n'hésite point à en faire le sujet d'une dictée, puisque ce sera pour lui le moyen de meubler et d'enrichir l'esprit de ses élèves. Qu'il leur explique ensuite le sens de tous les mots qu'ils pourraient ne pas comprendre, qu'il leur fasse remarquer comment ces mots s'unissent pour former des phrases qui expriment nettement ce que l'auteur a voulu dire, et il leur apprendra du français. Qu'enfin il fasse épeler tous les mots, qu'il appelle leur attention sur ceux qui présentent quelque irrégularité dans la manière dont ils s'écrivent, qu'à cette occasion il leur expose une règle de grammaire, et il leur apprendra l'orthographe. Cette méthode aura même, à ce dernier point de vue, deux avantages : le premier, c'est que les élèves retiendront bien mieux une règle qui leur aura été donnée à propos d'un exemple, d'une faute qu'ils auront commise, qu'ils ne la retiendront si elle leur est enseignée d'abord par des phrases préparées à l'avance où ils savent qu'elle doit nécessairement trouver son application ; le second, c'est que chaque règle n'aura de cette façon que l'importance qu'elle doit avoir, tandis qu'autrement elles sont toutes mises sur le même pied, et celles qu'on applique tous les jours, et celles qu'on n'a pas occasion d'appliquer une fois en un an. Je ne dis pas qu'il faille rien ignorer, je désire au contraire qu'on finisse par savoir tout ; je prétends seulement qu'il faut d'abord apprendre les choses les plus importantes, celles qui sont d'un usage fréquent, journalier, et que si l'on doit ignorer quelque chose, mieux vaut ignorer ce qu'on a le moins besoin de savoir.

Ce n'est pas tout. Si la dictée peut être si utile à ce trip'e point de vue, il importe que les leçons auxquelles elle

donne lieu ne soient pas des leçons fugitives, qui ne font que traverser l'esprit sans y laisser de traces. Non, il faut que toute idée qui est bonne, et qui entre dans l'esprit des élèves, y séjourne, s'y fixe et s'y grave en traits ineffaçables. C'est pour cela que je conseillerai aux maîtres de faire apprendre par cœur et de faire réciter, comme leçon de mémoire, sinon toutes les dictées qu'ils donnent, au moins celles qui leur paraissent les mieux choisies, les plus intéressantes. Voici à peu près comment je comprendrais la chose. Une dictée, par exemple, est donnée à la classe du matin ; les élèves l'écrivent sur leur cahier de brouillon ; quelques minutes leur sont laissées pour la relire à loisir, corriger leurs fautes, chercher dans le dictionnaire les mots qu'ils ne connaissent pas. Le maître alors les corrige : il la fait lire et s'assure que les élèves en comprennent bien le sens général ; puis il explique les mots difficiles, donne les commentaires historiques, géographiques, etc....., nécessaires à l'intelligence du texte, enfin il la fait épeler pour apprendre aux élèves l'orthographe des mots s'arrêtant sur tous ceux qui présentent quelque difficulté expliquant les règles de la grammaire dont il y a lieu de faire l'application. Rien ne s'opposerait même à ce que les élèves inscrivent en note à la fin de la dictée les observations qui leur auront été faites, celles surtout, qui se reproduisent le plus fréquemment, qui sont les plus importantes par conséquent.

A la classe suivante, le soir, il leur donne à transcrire, sur un cahier au propre (1), la dictée expliquée le matin : ce sera un exercice d'écriture et ils sauront déjà, où je me trompe fort, leur dictée à peu près par cœur.

(1) Ce cahier sera le meilleur recueil de morceaux choisis qu'ils puissent avoir, et il ne leur aura rien coûté ; je crois même qu'ils le préféreront à tout autre, parce qu'ils l'auront fait eux-mêmes : ce sera un souvenir qu'ils emporteront de l'école, quand ils la quitteront.

Pour peu qu'ils veuillent après la classe, se donner la peine de la relire attentivement deux ou trois fois, je ne doute pas qu'ils ne soient en état de la réciter sans faute le lendemain matin; je crois même qu'ils la réciteront avec intelligence et d'un ton naturel, parce qu'ils la comprendront, et que les élèves sérieux seront capables de reproduire les observations auxquelles elle aura donné lieu.

Il est une chose frappante, c'est que des enfants qui n'ont guère étudié savent cependant parler et écrire d'une manière correcte, quelquefois même élégante, quand ils ont vécu dans un monde où l'on parle bien. Il n'en est pas de même des enfants de nos campagnes, ni souvent, hélas! des aspirants au brevet de capacité; lors même qu'ils savent l'orthographe, ils parlent et écrivent mal. D'où cela vient-ils? De ce qu'ils ont vécu dans un milieu où l'on parle mal, qu'ils y ont contracté des habitudes vicieuses de langage, et qu'ils n'ont pas d'autres formes pour s'exprimer, Comment y remédier? En leur créant pour ainsi dire un autre milieu, en les faisant vivre, par les morceaux qu'ils confieront à leur mémoire, avec des gens qui ont bien parlé et bien écrit, en les familiarisant avec des choses bien pensées et bien dites. On arrive ainsi à cette conclusion qui paraît naïve à force d'être vraie, c'est que le moyen le plus sûr et le plus court pour apprendre le français, c'est... *d'apprendre du français.*

J. CARRÉ.

Philologie.

Le mot TONITRUANT est-il français?

Le vocabulaire latin, auquel nous avons emprunté les mots qui composent le fond du nôtre, avait deux verbes pour signifier tonner; l'un *tonare*, participe présent *tonans* (*antis*), et l'autre, *tonitruare*, participe présent *tonitruans* (*antis*).

Probablement parce que *tonare* était plus fréquemment employé que *tonitruare*, le français a opté pour *tonans*, dont il a fait l'adjectif *tonnant*, lequel est en usage depuis l'origine de la langue, comme le montre cette citation du XIII^e siècle :

Nus hom de char n'i oïst Deu tonant
(*Roncivals*, p. 156.)

Jusqu'ici, nous nous étions exclusivement servis de *tonnant*; mais assez récemment, je crois, quelque journaliste, homme de progrès, a voulu rajeunir l'expression, et lui a substitué *tonitruant*.

Le nouvel adjectif a été immédiatement reproduit par les confrères, et le voilà en train, comme on dit, de faire le tour de la presse; je le trouve dans cette phrase du *Bien public* :

Eh bien! de ce petit corps sort une voix formidable, *tonitruante*, mélodramatique.

Patronné de cette manière par les journaux, il est probable que *tonitruant* va devenir à la mode; mais ce mot restera-t-il, ou, en d'autres termes, l'Académie pourra-t-elle l'accueillir?

Je ne le pense pas, à cause des réflexions suivantes qu'il suggère immédiatement :

1o. La signification de *tonitruant* est absolument la même que celle de *tonnant*. A quoi bon alors ce nouveau vocable, plus long et par conséquent moins commode que l'ancien?

2o. Si l'on admet *tonitruant*, il faut nécessairement admettre aussi *tonitruer* et *tonitruere*, qui ne sont pas de la moindre utilité pour l'expression de la pensée.

(Extrait du *Courrier de Vaugelas*.)

Leçon de choses.

LA POMME DE TERRE.

Voyez, mes enfants, ce que je tiens dans la main.—Une pomme de terre.—Vous connaissez bien ce légume, vous en

mangez presque tous les jours. Nous verrons tout à l'heure pourquoi on l'a appelé le *pain du pauvre*, bien qu'il paraisse souvent à la table du riche.

Peut-on dire que la pomme de terre est un fruit ?—Non.—Les fruits renferment généralement la graine qui sert à leur reproduction. Regardez l'image que je vais faire circuler dans la classe ; voyez cette petite pomme verte qui ordinairement est de la grosseur d'une cerise. Voilà le fruit de la plante. Remarquez bien ce fruit et souvenez-vous qu'il contient un poison, comme d'ailleurs la tige elle-même et le feuillage. C'est pourquoi les cultivateurs se gardent bien de faire servir les feuilles de la pomme de terre à la nourriture des bétails, qui certainement n'en voudraient pas.—Quelle leçon nous donne l'instinct des animaux ?— Une leçon de prudence.—Quand vous êtes à la campagne, ne touchez pas aux plantes dont vous ignorez l'usage.

La pomme de terre est un tubercule comestible. Les tubercules sont des renflements ou excroissances remplies d'une chair molle et qui poussent le plus souvent à la racine ou aux tiges souterraines de certaines plantes. La truffe est un tubercule des plus comestibles, car elle est très recherchée par les gourmets.

Je vais maintenant faire passer ce petit sac.—Que contient-il ?—De la farine.—Non.—De la fécule.—C'est cela. La fécule, c'est de la pomme de terre transformée. Et cette transformation est heureuse, car ce produit contient, sous un petit volume, toutes les qualités saines et nourrissantes du.....voyons, dites le mot....., du tubercule.—Très bien. A quoi sert la fécule ?—A faire des gâteaux.—On fait en effet des gâteaux de fécule et aussi des produits alimentaires. La fécule sert encore à faire une mauvaise eau-de-vie. Mangez les gâteaux, mais défiez-vous de l'eau-de-vie, même

quand elle n'est pas faite avec de la pomme de terre.

Puisque vous avez bien écouté, je vais vous raconter l'histoire très curieuse de la pomme de terre. Cette histoire contient une leçon de morale que je tâcherai de vous faire comprendre.

Histoire de la pomme de terre. (Ce sujet développé par le maître donné en rédaction.) *Origine, peu de cas qu'on en fit au début, préjugé. Parmentier, illustre agronome, essais infructueux. Il est aidé par Louis XVI, stratagème des gardes autour des champs, résultats. Le pain des pauvres. Le nom de Parmentier béni partout. La pomme de terre cultivée.*

X.

Composition.

I

LA PARESSE.

TEXTE.—Un de vos amis a l'habitude de se lever très tard, vous lui écrivez pour l'engager à se corriger.

DÉVELOPPEMENT.

Mon cher ami,

Notre ami Charles m'a rapporté qu'ayant eu l'occasion de passer plusieurs fois chez toi, il était entré te voir, mais qu'il n'avait pu te rencontrer une seule fois, malgré l'heure avancée de la matinée, et cela, parce que tu n'étais pas encore levé. Cette négligence de ta part me surprend et ne me va pas du tout : aussi, je viens te dire franchement ce que je pense là-dessus.

Se lever de bonne heure est, à mon avis, une des meilleures habitudes que l'on puisse contracter. La santé d'abord s'en trouve à merveille, car l'air du matin est le meilleur à respirer. Outre cela, on se sent toujours plus à l'aise d'avoir vaincu la paresse, et on éprouve plus d'ardeur pour le travail.

Que l'on reste au lit, au contraire, on manque sa journée complètement, rien ne va à sa guise : c'est une journée maudite en quelque sorte. D'ailleurs, le Bon Dieu ne peut bénir celui qui débute par un acte de paresse. Une remarque en passant te le prouvera. Pendant que le paresseux dort tranquillement, le temps s'écoule et sa besogne ne se fait pas ; à peine est-il sorti du lit qu'il se trouve déjà las, il n'a aucune ardeur ; cependant il faut rattraper le temps perdu, et ce n'est pas facile ; alors, il s'aigrit, se fâche, ne fait rien de bien, sinon que de se rendre détestable aux autres. Voilà qui est beau, n'est-ce pas ?

Je t'en prie, mon cher ami, ne t'expose pas à pareilles choses, sois plus matinal, et tu verras que tu t'en trouveras très bien.

TON AMI.

II

TEXTE.—Développer cette pensée de *La Bruyère* : L'ennui est entré dans le monde par l'ignorance et la paresse.

DÉVELOPPEMENT.—L'ignorance d'une jeune fille est cause qu'elle s'ennuie et qu'elle ne sait à quoi s'occuper. Quand elle est venue jusqu'à un certain âge sans s'appliquer aux choses solides, elle n'en peut avoir ni le goût, ni l'estime ; tout ce qui est sérieux lui paraît triste ; tout ce qui demande une attention suivie la fatigue ; la pente au plaisir, l'exemple des personnes du même âge qui sont plongées dans l'amusement, tout sert à lui faire craindre une vie laborieuse.

Dans cette oisiveté, une fille s'abandonne à sa paresse, et la paresse est une source inépuisable d'ennuis. Elle s'accoutume à dormir d'un tiers de plus qu'il ne faudrait pour conserver une santé parfaite ; ce long sommeil ne sert qu'à la rendre plus délicate ; au lieu qu'un sommeil médiocre, accompagné d'un exercice réglé, rend une personne gaie, vigoureuse et robuste. Cette mollesse et cette oisiveté étant jointes à l'ignorance, il en naît une

sensibilité pernicieuse pour les divertissements et une curiosité indiscreète. Les personnes instruites n'ont d'ordinaire qu'une curiosité médiocre : elles voient le ridicule de la plupart des choses que les petits qui ne savent rien sont empressés d'apprendre.

(FÉNELON.)

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RECITATION.

I

NOUS SOMMES SEPT.

Au cimetière d'un village
Où souvent s'égarant mes pas,
Une enfant jouait : heureux âge
Que la tombe n'attriste pas !

Deçà, delà, légère et vive,
Je suivais ses jeux en rêvant.
Je l'appelle ; prompte, elle arrive,
Les pieds nus, les cheveux au vent.

—Répondez-moi, petite fille :
Combien de frères avez-vous ?
—Nous sommes sept de la famille.
—Sept enfants ! où donc sont-ils tous ?

Avec son beau regard tranquille
Et sa voix au son doux et clair :
" Deux sont ouvriers à la ville,
" Deux encore bien loin sur la mer ;

" Deux autres, dans ce cimetière,
" Dorsent là-bas sous le gazon ;
" Et moi, de la famille entière,
" Seule, je reste à la maison."

—Hélas ! ma jeune tête blonde,
Du chœur ces deux-là sont exclus ;
Et dans votre joyeuse ronde,
Enfant, les morts ne comptent plus !

—" Pourquoi ?... c'est Jeanne et Petit-Pierre ;
" Je sais bien qu'ils sont là tous deux,
" Et j'y viens dire ma prière
" Afin de parler avec eux.

" C'est Jeanne qui, souffrante et blême,
" Se lamentait le jour entier,
" Quand Dieu, pour l'endormir lui-même,
" La prit dans sa berce d'osier.

" Depuis, près de son lit de pierre,
" Nous avons joué tout l'été ;
" La neige vint, et Petit-Pierre
" S'alla coucher à son côté.

“ J’y viens quand la journée est belle,
 “ Tricoter tant qu’on y peut voir ;
 “ Puis, avec ma petite écuelle,
 “ J’y porte mon souper le soir.
 “ Nous sommes sept, redisait-elle ;
 “ Et nous comptons bien nous revoir ! ”

(Mme TASTU.)

II

LA SOURCE.

Sur le penchant de la colline,
 Sous une branche d'aubépine,
 Où la fauvette a fait son nid,
 Une source toujours limpide
Mire la branche et le nid vide,
 Quand les érables ont jauni.

Au printemps, quand verdit la mousse,
 Quand la première teuille pousse
Aux bras décharnés des grands bois,
 Son onde sourit à la brise ;
 Elle a vu rougir la cerise,
 Et s'enfler le brou vert des noix.

Et lorsque l'hiver se déchaine,
 Quand la neige couvre la plaine,
 Le cours du fleuve est suspendu ;
 Mais la source, sortant de terre
 Fait fondre, *gracieux mystère,*
 Le frimas des cieus descendu.

La source, toujours chaude et claire,
 Enfant, c'est l'amour d'une mère,
 Cet amour si pur et si fort,
 Qu'il ne craint le vent ni l'orage,
 Qu'il résiste aux glaces de l'âge,
 Et qu'il sourit même à la mort.

(J. MONIER.)

EXPLICATIONS.—*Mire la branche*: le sens est: La branche se mire dans l'eau de cette source, ou encore: La source reflète la branche.—*Aux bras décharnés des grands bois*: ces *bras décharnés*, ce sont les branches sans feuilles.—*S'enfler le brou vert des noix*: les noix grossissent, gonflent à mesure qu'elles mûrissent. Le brou vert est l'enveloppe de la graine, partie que nous mangeons.—*Gracieux mystère*: ces deux mots sont placés comme entre parenthèses. C'est comme s'il y avait: La source fait fondre le frimas (la glace, la gelée) des cieus descendu (voilà un délicieux mystère, une chose que nous ne comprenons pas). Toutes ces expressions sont des formes poétiques.—*Il ne craint le vent ni l'orage*:

c'est-à-dire les souffrances, les peines.—*Il résiste aux glaces de l'âge*: il est aussi fort pendant la vieillesse que pendant la jeunesse.—*Il sourit même à la mort*: cela ne veut pas dire qu'il regarde la mort et lui sourit; cela signifie: même au moment de la mort, la mère sourit encore à son enfant pour lui prouver son amour.

L. D.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. *Ecrire les noms féminins terminés en TÉ, TÉE et ÉE qui dérivent des mots suivants:*

Absurde, — actif, — agile, — antique, — aride, — arriver, — assembler, atroce, — brutal, — captif, — célèbre, — cher, — chrétien, — complice, — convexe, — cordial, cupide, — dense, — dérober, — dicter, — difforme, — durer, — efficace, — élastique, — enjamber, — énorme, — entrer, — équitable, — éternel, — facile, — fatal, — faux, — fécond, — fertile, — fier, — flexible, — fluide, — fricasser, — frivole, — gai, — généreux, — grave, — hostile, — humain, — impétueux, — incapable, — inégal, — inique, — intègre, — jeter, — légal, — lever.

CORRIGÉ.—Absurdité, — activité, — agilité, — antiquité, — aridité, — arrivée, — assemblée, — atrocité, — brutalité, — captivité, — célébrité, — cherté, — chrétienté, complicité, — convexité, — cordialité, — cupidité, — densité, — dérobée, — dictée, — difformité, — durée, — efficacité, — élasticité, — enjambée, — énormité, — entrée, — équité, — éternité, — facilité, — fatalité, — fausseté, — fécondité, — fertilité, — fierté, — flexibilité, — fluidité, — fricassée, — frivolité, — gaîté (ou gaieté), — générosité, — gravité, — hostilité, — humanité, — impétuosité, — incapacité, — inégalité, — iniquité, — intégrité, — jetée, — légalité, — levée.

II. RÔLE HYGIËNIQUE DU THÉ.

Le thé a une action bienfaisante sur l'organisme humain. L'infusion de thé

prise chaude exerce une double action : l'eau chaude, d'abord, augmente la température du corps, accélère la circulation du sang, et détermine même des sueurs abondantes ; le thé, de son côté, excite le système nerveux, et partant toutes les fonctions de l'économie, en particulier les fonctions de digestion. C'est pourquoi on considère le thé comme un digestif excellent. Un nombre infini de personnes s'en trouvent bien dans les indigestions, les inappétences, les douleurs d'estomac (gastralgies), les coliques abdominales, dans tous les dérangements gastriques.

Les refroidissements accompagnés de fièvre et de malaise général, sans maladie déclarée, se guérissent admirablement bien à la suite d'ingestion de quelques tasses d'infusions chaudes de thé. La plupart des estomacs se trouvent très bien de l'usage quotidien du thé. L'infusion doit être faite dans la proportion d'un quart d'once pour deux chopines d'eau bouillante. Mais l'abus de cette boisson, surtout si elle est préparée avec le thé vert, détermine des désordres nerveux, tels que l'insomnie, une irritabilité, maladie qui prédispose aux névralgies. Les personnes nerveuses et les jeunes enfants ne doivent pas en user.

(*Journal d'Hygiène populaire.*)

III. LA PROVIDENCE DE LA MAISON.

Une pauvre femme raccommodait un jour la veste de son mari.

— Hélas ! se disait-elle, si j'étais une grande dame, je n'aurais rien à raccommoder. Il n'y aurait que des habits neufs à la maison et au premier accroc, ils feraient place à d'autres.

Son bon ange qui l'écoutait lui murmura tout bas :

— Si tu étais une grande dame, c'est le tailleur qui serait la Providence de la maison, ce ne serait plus toi.

Et sentant qu'elle tenait le bon lot, elle ne demanda plus à changer.

C'est le lot de la femme dans les petits ménages d'être la Providence de la maison. Il en vaut bien un autre, mais à une condition, c'est que la femme soit à la hauteur de sa mission ; le mot n'est pas trop ambitieux pour le rôle qui lui est dévolu. Plus petit est un budget, plus délicate en est l'administration ; on s'y meut trop à l'étroit pour y prendre impunément ses aises. Il y faut la visée constante de ce qui ne coûte rien ; le pli du sacrifice de l'agréable à l'utile, de l'utile au nécessaire ; le génie de l'invention dans la recherche du bien-être à bon marché ; le recours en toute occasion à l'œuvre de ses mains. Véritable mission, en effet, qui demande, pour être bien remplie, des habitudes acquises d'économie, d'ordre et de propreté, une discipline morale sans lesquelles il n'y a pas de gain quotidien qui puisse conjurer sûrement la misère, toujours en embuscade à la porte du logis.

(Extrait du journal *Le Temps.*)

IV. LE TRAVAIL AGRICOLE EST, POUR AINSI DIRE, L'ÉTAT NORMAL DE L'HOMME SUR LA TERRE.

Plus nous remontons vers les âges antiques, et surtout si nous consultons l'histoire du peuple élu de Dieu, qui est l'ancêtre et le modèle des nations chrétiennes, plus nous voyons entourée d'hommage et en honneur la dignité d'agriculteur conférée par Dieu à l'homme. Aussi, les grandes familles patriarcales se réservaient-elles la royauté des champs ; elles n'en voulaient pas ambitionner d'autre. Isaac inspectait son champ avec l'œil attentif du maître quand Rebecca descendit de son chameau et s'inclina devant lui. Jacob venait abreuver lui-même les immenses troupeaux de ses riches pâturages, et son histoire nous le montre comme un incomparable éleveur.

C'est pourquoi les Saintes Ecritures renferment les éloges les plus touchants des bienfaits de la vie de l'agriculteur. Elles racontent avec un charme indicible l'action de l'aimable Ruth, glanant, après les opulentes moissons de Booz, les épis qui doivent servir à la subsistance de Noémi, sa belle-mère. Elles nous remplissent d'émotion en nous montrant l'arche sainte qui s'arrête au coin du champ de blé que fauchaient Josué et Bethsanis. Et c'est avec le plus délirant enthousiasme que le roi David chante sur la harpe d'or les blés et les gras pâturages.

V. LE TRAVAIL AGRICOLE EST, POUR AINSI DIRE, L'ÉTAT NORMAL DE L'HOMME SUR LA TERRE (suite).

L'agriculture a pour auteur Celui qui a créé la terre, qui l'a bénie et qui l'aime. Et si la véritable grandeur consiste à être utile à ses semblables, qu'y a-t-il de plus utile, je dirais volontiers de *plus grand*, que l'agriculture ? Le pain qui entretient la vie, n'est-ce pas l'agriculture qui nous le donne ? N'est-ce pas par elle que Dieu nourrit l'humanité ?

Le travail des champs, n'est-ce pas aussi le plus favorable au développement des facultés physiques et morales ? n'est-ce pas par lui que l'homme est le plus directement en rapport avec le Créateur ?

La gerbe de blé récoltée dans les champs, au temps de la moisson, n'est-ce pas en effet, l'œuvre des *deux ouvriers* qui seuls méritent proprement ce nom, je veux dire de l'homme qui a semé, et de Dieu qui a donné l'accroissement et la maturité ? Rien non plus de moralisateur comme le travail des champs, il enseigne la paix, la charité, la tempérance, la pureté des mœurs, toutes les vertus qui élèvent les peuples,

(MGR BLAIS, évêque de Rimouski.)

VI. LA HONTE DU PÉCHÉ.

Il faisait une chaleur pesante. Un homme aperçut au bas d'un coteau une vigne chargée de grappes ; il avait soif, et le désir lui vint de se désaltérer avec le fruit de la vigne. Mais entre elle et lui s'étendait un marais fangeux qu'il fallait traverser pour atteindre le coteau, et il ne pouvait s'y résoudre. Cependant, la soif le pressant, il se dit : Peut-être que le marais n'est pas profond ; qui empêche que je n'essaie comme tant d'autres ? Je ne salirai que ma chaussure, et le mal après tout, ne sera pas bien grand. Là-dessus, il entre dans le marais : son pied s'enfonce dans la boue infecte, bientôt il en a jusqu'aux genoux. Il s'arrête, il hésite, il se demande s'il ne serait pas mieux de retourner en arrière. Mais la vigne et ses grappes sont là, devant lui, et il sent sa soif qui augmente. Puisque j'ai tant fait, pourquoi, dit-il, reviendrais-je sur mes pas ? pourquoi perdrais-je ma peine ? Un peu plus de fange ou un peu moins, cela ne vaut guère désormais que j'y regarde. J'en serai quitte d'ailleurs pour me laver au premier ruisseau. Cette pensée le décide ; il avance, enfonçant de plus en plus dans la boue, et il en a jusqu'à la poitrine, jusqu'au cou, jusqu'aux lèvres ; elle passe enfin par dessus la tête. Etouffant et pantelant, un dernier effort le soulève et le porte au pied du coteau. Tout couvert d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi, mal à l'aise, honteux de lui-même, il se dépouille de ses vêtements et cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste ; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient.

Il s'est fait reptile; qu'il aille vivre parmi les reptiles.

(LAMENNAIS.)

Phrases à corriger.

1. Des gens qui nient toute valeur à la tradition de l'Eglise universelle, bien qu'elle soit confirmée par mille documents publics et solennels, imprimés dans toutes les langues, voudraient que nous ajoutassions foi à leur tradition, toute inconnue qu'elle est au reste du monde.

2. On ignore quels sont les motifs qui ont poussés cet infortuné au suicide.

3. Il serait à souhaiter que les parents en fissent un présent du jour de l'an ou de première communion et qu'il fut sur la table des salons chrétiens.

4. Quand au second (des deux mots *sport* et *turf*), aucun dictionnaire ne lui attribuant une prononciation spéciale, il vaut mieux lui donner la prononciation française.

5. Les catacombes de Rome sont les lieux de sépulture les plus étendus du monde, ils renferment les ossements de 6 millions de personnes.

6. M. C** m'attendait; inutile donc de me presser. D'ailleurs, j'étais bien sûr de le rattrapper.

7. Le misérable poussa un cri d'épouvante en apercevant les représentants de la loi; il ne lui était pas possible de nier son crime devant le cadavre exangue de l'enfant.....

8. Cette étymologie a quelque chose de séduisant; toutefois nous préférons la première, qui, en outre de l'idée d'abondance, a le mérite de rappeler le *mât de cocagne*, au pied duquel s'établit une sorte de lutte, de joute, qui tourne au profit du plus adroit.

9. Lorsqu'on dépense, qu'on consomme plus qu'il est nécessaire on fait des con-

sommations improductibles, inutiles et ruineuses.

Corrections.

1. Des gens qui nient toute valeur à la tradition de l'Eglise universelle, bien qu'elle soit confirmée par mille documents publics et *solennels*, imprimés dans toutes les langues, voudraient que nous ajoutassions foi à leur tradition, *tout* inconnue qu'elle est au reste du monde.

2. On ignore quels sont les motifs qui ont *poussé* cet infortuné au suicide.

3. Il serait à souhaiter que les parents en *fissent* un présent du jour de l'an ou de première communion, et qu'il *fût* sur la table des salons chrétiens.

4. *Quant* au second, aucun dictionnaire ne lui attribuant une prononciation spéciale, il vaut mieux lui donner la prononciation française.

5. Les catacombes de Rome sont les lieux de sépulture les plus étendus du monde: *elles* renferment les ossements de six millions de personnes.

6. M. C** m'attendait; inutile donc de me presser. D'ailleurs, j'étais bien sûr de le *rattraper*.

7. Le misérable poussa un cri d'épouvante en apercevant les représentants de la loi; il ne lui était pas possible de nier le crime devant le cadavre *exsangue* de l'enfant.

8. Cette étymologie a quelque chose de séduisant; toutefois nous préférons la première, qui, *outre* l'idée d'abondance, a le mérite de rappeler le *mât de cocagne*, au pied duquel s'établit une sorte de lutte, de joute, qui tourne au profit du plus adroit.

9. Lorsqu'on dépense, qu'on consomme plus qu'il n'est nécessaire, on fait des *consommations improductives*, inutiles et ruineuses.

Exercices de calcul.

I. Une rue comprenant 16 maisons, évaluées à l'assurance pour une somme totale de \$92,800, a été le théâtre d'un incendie qui a détruit 5 maisons estimées : la 1^{re} \$6,500, la 2^e 5,000, la 3^e 4,250, la 4^e \$3,675, et la 5^e \$3,000. On demande quelle somme la compagnie d'assurance devra payer aux incendiés ? la valeur des maisons qui restent ?

Réponse : 1° \$22,425, 2° \$70,375.

Solution.

La somme due par la compagnie d'assurance = \$6,500 + 5,000 + 4,250 + 3,675 + 3,000 = \$22,425.

La valeur des propriétés conservées = \$92,800 - 22,425 = \$70,375.

II. Un vase vide pèse 1 kilogr. 125 ; plein d'eau pure il pèse 2 kilogr. 980. Quelle est sa capacité en litres ?

Réponse : 1 litre 855.

Solution.

La différence de poids entre le vase plein et le vase vide = 2.980 - 1.125 = 1 kilogr. 855, ou 1 litre 855 (1 litre pesant 1 kilogr.).

III. Combien payera-t-on pour 15 douzaines $\frac{1}{2}$ de serviettes à \$1.60 la douzaine ?

Réponse : \$24.80.

Solution.

On payera $1.60 \times 15\frac{1}{2} = \24.80 .

IV. La moitié d'une propriété est ensemencée en blé, l'autre moitié en avoine. L'avoine a donné 1,215 sacs qu'on a vendus \$5 le sac. On estime que la vente du blé donnera un produit double. Quelle sera cette vente ?

Réponse : \$12,150.

Solution.

L'avoine a été vendue $5 \times 1.215 = \$6,075$.

Le blé produira $6,075 \times 2 = \$12.150$.

V. Quelle est la contenance d'une propriété qui a coûté \$86,400 à raison de \$25 l'arpent ?

Réponse : 3,456 arpents.

Solution.

La contenance de la propriété = $\frac{86,400}{25} = 3,456$ arpents.

VI. On a acheté des pommes de terre à raison de 7 fr. 15 l'hectolitre. On les revend 7 fr. 50. Combien devra-t-on vendre d'hectolitres pour faire un bénéfice total de 14 fr ?

Réponse : 40 hectolitres.

Solution.

La différence entre le prix d'achat et le prix de vente = $7.50 - 7.15 = .35$.

Le nombre d'hectolitres demandé = $\frac{14.00}{.35} = 40$ hectolitres.

VII. Un employé qui gagne \$225 par an en dépense \$187. En combien d'années aura-t-il économisé \$570 ?

Réponse : 15 années.

Solution.

Cet employé économise par année $\$225 - \$187 = \$38$.

Il lui faudra pour économiser \$570 : $\frac{570}{38} = 15$ années.

VIII. Deux pièces d'étoffe de même qualité coûtent l'une \$464 et l'autre \$347.20. La première a 18 verges .25 de plus que la seconde. D'après ces données, calculer la longueur de la seconde pièce.

Réponse : 54 verges .25.

Solution.

Le prix de 18 verges .25 = $\$464 - \$347.20 = \$116.80$.

Le prix d'une verge = $\frac{116.80}{18.25} = \$6.40$.

La longueur de la 2^e pièce = $\frac{347.20}{6.40} = 54$ verges.25.

IX. Un meunier vend 625 sacs de farine à raison de \$76.80 les 12 sacs. Combien doit-il recevoir ?

Réponse : \$4,000.

Solution.

$$\text{Le sac coûte } \frac{76.80}{12} = \$6.40.$$

$$625 \text{ sacs coûteront } \$6.40 \times 625 = \$4,000.$$

X. Un employé économise le cinquième de ses appointements. Au bout de 3 ans, il a économisé \$2,016. Combien gagne-t-il par an ?

Réponse : \$3,360.

Solution.

$$\text{L'économie d'un an} = \frac{2,016}{3} = \$672.$$

$$\text{L'employé gagne par an } \$672 \times 5 = \$3,360.$$

XI. On a \$7,200 à partager. Une personne doit recevoir la moitié du tiers de cette somme. Quelle est sa part ?

Réponse : 1,200.

Solution.

$$\text{Le } \frac{1}{3} \text{ de } \$7,200 = \frac{7,200}{3} = \$2,400.$$

$$\text{La } \frac{1}{2} \text{ du } \frac{1}{3} = \frac{2,400}{2} = \$1,200.$$

XII. Trois ouvriers font un chemin : le premier a déjà travaillé $14\frac{1}{2}$ jours, le deuxième $13\frac{1}{4}$, le troisième $15\frac{3}{8}$; ils devront encore y travailler chacun $4\frac{3}{8}$ jours. La journée est payée fr. 3,60. Cherchez : Combien de journées il a fallu en tout pour faire ce chemin ? Combien ce chemin aura coûté si l'entrepreneur demande en plus des journées fr. 150 ?

Réponse : 58 journées $1\frac{1}{8}$, fr. 359.58.

Solution.

$$\text{Le nombre de journées demandé} = 14\frac{1}{2} + 13\frac{1}{4} + 12\frac{3}{8} + (4\frac{3}{8} \times 3) = 14\frac{2}{8} + 13\frac{2}{8} + 12\frac{3}{8} + 14\frac{3}{8} = 58\frac{1}{8}.$$

$$\text{Le coût du chemin} = (3.60 \times 58\frac{1}{8}) + 150 = 209.58 + 150 = \text{fr. } 359.58.$$

XIII. Un cultivateur a vendu les $\frac{3}{8}$ de sa récolte pour \$908.55. Quelle somme aurait-il retirée s'il avait vendu les $\frac{4}{7}$ de cette récolte ?

Réponse : \$1,384.45.

Solution.

$$\text{Le prix de la récolte} = \frac{908.55 \times 8}{3} = 2,422.80.$$

$$\text{Le prix des } \frac{4}{7} = \frac{2,422.80 \times 4}{7} = \$1,384.45.$$

LECTURE POUR TOUS.

Les garçons.

Les mères qui ont des garçons à élever et qui craignent pour eux l'influence démoralisatrice des mauvaises compagnies, doivent d'abord bien comprendre leur nature.

Ils sont excessivement remuants, dévorés de la soif des vaines ambitions, en proie au désir violent d'embrasser la vie à pleins bras, prêts à franchir tout l'espace d'une enjambée.

Si les mères font leurs demeures telles que leurs garçons aillent se heurter partout à une contradiction de leur nature, vous êtes sûrs qu'ils se jetteront dans des compagnies qui ne leur conviendront point.

Ce n'est pas le goût des boissons enivrantes qui les appellera d'abord au bar ; mais ils iront pour y trouver les compagnons dont ils ont besoin et la gaîté qu'ils n'ont pas sous le toit paternel.

Que les mères y voient donc. Qu'on fasse moins de déclamation, et qu'on s'efforce d'abord de rendre le *chez-soi*, le *home* aussi attrayant pour leurs jeunes imaginations que la buvette. Ouvrez vos fenêtres, écarterz vos rideaux, le jour : le soir, faites un feu clair qui flambe joyeusement et appelle les sourires autour de

l'âtre. Pendez des gravures à vos murs. Jetez des livres et des journaux sur vos tables, que vos garçons puissent y toucher, qu'ils soient à leur aise ; que tout ne soit pas rangé, numéroté, étiqueté. Ayez de la musique, inventez des jeux, chassez les papillons noirs, appelez la gaité, stimulez leur ambition. Tout en leur rendant la maison agréable, faites leur comprendre qu'il est un but plus élevé que le plaisir.

Il dépend surtout de vous et des jours que vous leur aurez fait passer à vos côtés que vos garçons entrent plus tard dans la vie avec des ambitions nobles, ou n'obéissent qu'à des instincts vulgaires.

Sans doute, pour le philosophe, pour le moraliste, même pour le simple bon sens, votre toit abrite plus de bonheur calme et vrai que le cabaret ou le théâtre de bas étage.

Mais vous avez engagé la lutte, non pas avec des moralistes, ni des philosophes, ni même avec des hommes de bon sens, mais avec de jeunes garçons dont vous ne changerez pas la nature.

Ils sont expansifs, curieux, gais, actifs. N'essayez pas d'étouffer leur nature ; à moins d'en faire des idiots, vous ne réussirez pas. Ne réprimez pas, mais dirigez, et vous les verrez par goût s'engager dans la voie qui leur convient.—*Pionnier de Sherbrooke.*

Règne et âges de certains papes.

A propos du grand âge de Léon XIII et de ses années de règne, nous rappelons les noms des Papes qui ont le plus longtemps gouverné la sainte Eglise.

Saint-Pierre commença son pontificat immédiatement après l'Ascension de Notre-Seigneur ; mais il n'a régné depuis qu'il eut établi son siège à Rome que 25 ans 2 mois et 7 jours, d'après le tableau donné par la *Gerarchia cattolica*.

Pie IX est le seul Pape dont le pontificat ait dépassé ces années de Pierre, à Rome. Il a régné 31 ans 7 mois 22 jours.

Seize autres Papes seulement ont régné plus de seize ans, et parmi eux neuf ont eu plus de vingt années de pontificat : Pie VI a régné 24 ans 8 mois 14 jours ; Saint Sylvestre et Adrien 1er : 23 ans 10 mois 27 jours ; Pie VII : 23 ans 5 mois 6 jours ; Alexandre III : 21 ans 11 mois 22 jours ; Saint Léon 1er : 21 ans 1 mois 13 jours ; Urbain VIII : 20 ans 11 mois 21 jours ; Saint Léon III : 20 ans 5 mois 16 jours ; et Clément IX : 20 ans 3 mois 25 jours.

Citons aussi les Papes parvenus à un âge très avancé.

Grégoire IX est mort, âgé de 99 ans ; Paul IV, de 93 ; Clément XII, de 91 ; Jean XXII, l'un des Papes d'Avignon, de 90 ; Clément X, Clément XI et Pie IX, de 85. Il n'y a pas eu probablement d'autres Souverains Pontifes qui aient dépassé l'âge de Léon XIII.

(*La Semaine religieuse de Montréal.*)

Récompenses obtenues par les écoles de la Province de Québec à l'exposition de Chicago.

Voici la liste complète des mentions accordées à la province de Québec pour son exposition scolaire à Chicago.

On fera bien de lire ce document officiel et de le conserver ; plusieurs des listes qui ont paru dans les journaux n'étant ni assez exactes, ni assez complètes. Celle-ci nous vient de M. Larke, commissaire exécutif du gouvernement fédéral à l'Exposition colombienne.

Le nombre des prix remportés par la seule province de Québec s'élève à 76 ; or le grand total des mentions obtenues par les Territoires du Nord-Ouest et les provinces d'Ontario, de Nouvelle-Ecosse

et du Manitoba réunies n'atteint que le chiffre de 78. C'est dire le grand succès de nos écoles dans ce concours !

Pour ce qui est de la remise de ces prix aux heureux concurrents, M. Larke a déclaré que les médailles et les diplômes n'avaient pas encore été reçus au gouvernement, mais qu'ils devaient l'être prochainement.

Liste complète des écoles et des personnes auxquelles des prix ont été décernés :

Académie St-Louis de Gonzague des Sœurs du Bon Pasteur, Montréal ; Ecole modèle d'Aylmer, Aylmer ; Arthur Arcand, Ottawa ; Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes, Québec ; M. U.-E. Archambault, Montréal ; Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie ; Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska ; Ecole Belmont, Montréal ; M. le chanoine Bruchési, commissaire pour l'Exposition scolaire catholique, Montréal ; Frères des Ecoles Chrétiennes, Montréal ; Frère Orestus, des Ecoles Chrétiennes, Montréal ; Frère Pélérinus, des Ecoles Chrétiennes, Montréal ; Académie de Coaticooke, Coaticooke ; Sœurs de Ste-Croix, St-Laurent ; Collège St-Laurent, St-Laurent ; Conseil des Arts et Manufactures, Montréal ; Institut des Clercs de St-Viateur, Joliette, Académie Commerciale Catholique, Montréal ; Ecole de la Côte St-Antoine, Côte St-Antoine ; Rév. Père Carrier, St-Laurent ; Dunham Academy, Dunham ; A.-M. P. Drouin, Ottawa ; Département de l'Instruction Publique, Québec ; Cercle De La Salle, Québec ; Ecole Élémentaire, Repentigny ; Mlle Goudreau, St-Pascal de Kamouraska ; Mlle Dalpé, Ste-Marie Salomé ; Sœurs Grises de la Croix, Pointe du Lac ; M. Gélinas, Vaudreuil ; Ecole des Sœurs Grises, Côte des Neiges, Montréal ; Huntingdon Academy, Huntingdon ; Institution des Aveugles (Asile Nazareth), Montréal ; Institution des Sourdes-Muettes des Sœurs de la Providence, Montréal ; Institution des Sourds-

Muets des Clercs de St-Viateur, Montréal ; Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal ; Collège de Joliette, Joliette ; Knowlton Model School, Knowlton ; Lachute Academy, Lachute ; Ecole Normale-Laval, Méthode de dessin de M. Lefavre, Québec ; Lennoxville Model School, Lennoxville ; Lachine Model School, Lachine ; Mile-End Public School, Mile-End, Montréal ; Montreal Society Decorative Art, Montréal ; Frères Maristes, Iberville ; Académie de Mme Marchand, Montréal ; M. A.-O. Matton, Ottawa ; Petit Séminaire de Montréal, Montréal ; Montreal Protestant Public School, Montréal ; M. Alphonse Montigny, Québec ; Collège du Mont St-Louis, Montréal ; Collège de Nicolet, Nicolet ; Ecole Normale des Frères des Ecoles Chrétiennes, Maisonneuve ; Gouvernement Provincial de Québec, Québec ; Ecole Polytechnique, Montréal ; Collège de Rigaud, Rigaud ; Sherbrooke Model School, Sherbrooke ; St-John's High School, St-Jean, Qué. ; Sœurs du Bon Pasteur, Québec ; Sœurs de Jésus-Marie, Sillery ; Collège de Sherbrooke, Sherbrooke ; Congrégation de Ste-Croix, St-Laurent ; Sœurs de Ste-Anne, Lachine ; Sœurs de la Présentation, St-Hyacinthe ; Ecole de St-Alexis, Québec ; Sarsfield's School, Montréal ; Revde Sœur Ste-Amélie, des Sœurs de Ste-Croix, St-Laurent ; Révde Sœur Ste-Marie du Précieux-Sang, Congrégation de Notre-Dame, Montréal ; Sœurs de la Charité, Québec ; Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal ; Sœurs Ursulines, Stanstead ; Sœurs Ursulines, Québec ; Sœurs Ursulines, Trois-Rivières ; Sœurs Ursulines, Roberval. Lac St-Jean ; Couvent de Villa Maria, Montréal ; Waterville Kindergarten, Waterville, Qué. ; Waterloo Academy, Waterloo, Qué.

(La Semaine religieuse de Montréal.)

Hygiène.

LOTIONS.—MASSAGE.

Les lotions ont en partie les mêmes effets que les bains partiels. Froides, elles fortifient le tissu cutané : tièdes, elles le relâchent. Les parties habituellement découvertes, et celles où se fait une transpiration abondante, doivent être lavées fréquemment. Les lotions de la tête déterminent souvent la céphalalgie ou des douleurs de dents : il ne faut en user qu'avec précaution.

Les frictions stimulent le système cutané : leur sphère d'activité s'étend aussi aux organes sous-jacents ; elles réveillent l'énergie des solides, et accélèrent la circulation des fluides. Les individus d'une constitution molle, ceux qui mènent une vie sédentaire, les vieillards, les goutteux, les rhumatisants, les enfants rachitiques, se trouvent fort bien de frictions répétées tous les jours ; mais les individus pléthoriques doivent s'en abstenir. On ne peut pas se frictionner pendant la digestion. Les frictions consistent à frotter plus ou moins vivement pendant un quart d'heure le corps entier, ou quelques-unes de ses parties, avec la main, ou de la flanelle, ou une brosse, sèche ou imprégnée d'eau ou d'une liqueur alcoolique, telle que l'eau de Cologne.

Les onctions avec un corps gras entretiennent la souplesse de la peau, et diminuent le frottement et l'irritation provenant de la marche.

Le massage consiste à manier, à pétrir à percuter doucement les parties charnues des membres, en suivant de haut en bas la direction des muscles et des tendons et exécutant sur les articulations des manœuvres analogues. On agit de même sur l'épine dorsale, sur la poitrine, etc., dont on presse alternativement chaque côte, pour imprimer aux viscères un léger balottement. Les effets du massage continué un temps plus ou moins

long sont merveilleux dans le traitement d'un grand nombre de maladies aiguës et chroniques, d'accidents provenant de chutes, et même de défauts physiques naturels.

J.-F. D. M.

Végétaux comme plantes médicinales.

Les carottes crues tiennent lieu de vermifuge pour les enfants. Le jus de carotte sans cuisson calme la toux chez les enfants. La carotte râpée et appliquée sur les cancers et les dartres douloureuses, apaise sensiblement les douleurs. Employées pour les brûlures, les carottes empêchent les cloches de se former. Des infusions de graines de carotte augmentent l'appétit et facilitent la digestion.

Le chou-rouge est utilisé pour les inflammations chroniques des poumons, en faisant avec le jus de ce chou et du sucre un sirop pectoral. L'eau qui a servi à n'importe quelle variété de choux, combat l'enrouement et la toux. Le poireau a les mêmes propriétés que le chou.

La citrouille râpée et appliquée sur les brûlures procure un soulagement rapide. Les graines de citrouille pilées dans un mortier, avec du sucre, font un excellent vermifuge.

La racine du fraisier est diurétique et astringente. Une décoction de cette plante rend de grands services dans les hémorrhagies.

Les cataplasmes de laitue cuite calment les érysipèles et les inflammations.

Le sirop de navet est très efficace pour les maladies de poitrine.

Les oignons sont opératifs et diurétiques ; cependant, crus, ils sont nuisibles aux tempéraments sanguins et bilieux. L'oignon cuit sous la cendre et mangé à l'huile est un remède contre l'enrouement.

ment; l'oignon cuit employé à l'usage externe fait mûrir les clous et les panaris.

Le persil est employé en tisane pour combattre les fièvres intermittentes etc., etc.—*Le Franco-Canadien.*

Les oiseaux de proie

Les oiseaux de proie sont-ils utiles ou nuisibles à l'agriculture? Si l'on pose la question, elle est généralement très vite résolue. On répond que les oiseaux de proie doivent être tués sans pitié, parce qu'ils détruisent le gibier, et même les oiseaux domestiques. Ces larcins ne sont pas compensés par la guerre que fait tout rapace aux rongeurs et aux insectes ennemis de l'agriculture. Voilà l'opinion courante. Aux Etats-Unis, où l'on ne se paye pas de mots, le ministère de l'agriculture a voulu savoir au juste où était la vérité et il a ordonné une enquête.

Pour apprécier le degré d'utilité ou de nocuité que les rapaces présentent au point de vue des produits du sol, les Américains ont employé un procédé bien connu, mais dont on ne s'est pas servi en Europe. Ils ont pratiqué l'autopsie d'un certain nombre d'individus de chaque espèce, afin de connaître le contenu de leur estomac. "Dis-moi qui tu manges; et je te dirai que tu es." L'enquête a été ainsi conduite sur une large échelle par les nombreux correspondants que possède sur tous les points du territoire des Etats-Unis la *Division of Ornithology*. Les conclusions de l'enquête sont donc bonnes pour notre pays. Or toutes sont unanimes pour déclarer très utiles à l'agriculture la plupart des rapaces.

Le rapace le plus utile est la buse pattue, que l'on confond souvent avec la buse commune. C'est chez nous un oiseau de passage. La buse pattue est un

grand destructeur de souris et de campagnols. Sur 49 estomacs, 40 contenaient exclusivement des rongeurs.

Les milans viennent ensuite; ils se nourrissent de serpents, de lézards, de sauterelles et autres insectes. Après, il faut citer les oiseaux suivants, dont le régime est plus varié, mais qu'on peut qualifier d'utiles encore. D'abord la buse commune. Sur 562 estomacs, 278 contenaient des souris, des campagnols, 131 d'autres mammifères (dont seulement 15 lièvres), 54 des oiseaux domestiques ou du gibier, 51 d'autres oiseaux 37 des reptiles ou des batraciens, 47 des insectes, 8 des écrevisses.

Ainsi, un quart des buses examinées s'étaient rendues coupables du délit de braconnage en s'appropriant quelques lièvres, poulets ou perdrix; plus de la moitié avait dévoré des animaux nuisibles.

Les butors sont aussi communs. Ce sont des mangeurs de souris, de reptiles et d'insectes....et de volaille et de gibier. Le jean-le-blanc dévore les chenilles, les sauterelles et les souris.

Ces rapaces nocturnes sont aussi presque tous des auxiliaires de l'agriculture. La chouette effraye et mange des rongeurs. Sur 39 estomacs 17 contenaient des souris, 17 autres des rongeurs encore, 4 des insectes, et seulement un pigeon.

Les aigles, le grand-duc et certains petits faucons tels que le hobereau, forment une catégorie spéciale; ils sont hardis et pillards, et détruisent tout ce qui tombe sous leurs serres. Et cependant les Américains leur délivrent encore, au point de vue agricole, la note *passables*.

Les chasseurs aidant, on avait un peu vite condamné à mort des oiseaux uniquement coupables de faire exceptionnellement concurrence aux porteurs de permis. Ces rapaces travaillant pour nous toute la semaine, peuvent bien de temps en temps, le dimanche, manger

aussi un perdreau, un lièvre ou un pigeon.

(*Le Franco-Canadien.*)

Le pont de la Tour à Londres

Le magnifique pont de la Tour de Londres, qui s'ouvre mécaniquement pour livrer passage aux vaisseaux venant de la mer, vient d'être inauguré et ouvert au trafic.

Commencé en mai 1886, ce chef-d'œuvre de l'art de l'ingénieur, dû à M. Wolfe Barry et aux architectes sir Horace Jones et Stevenson a coûté la somme de 1 million 170,000 livres sterling, soit environ 29 millions de francs; son entretien et sa surveillance exigeront une somme annuelle de 200,000 fr. Les matériaux employés à sa construction comprennent 16,000 tonnes de fer et d'acier, 20,000 de ciment, 34 millions de briques et 415,000 pieds cubiques de pierres diverses.

Les fondements descendent à une profondeur de vingt-huit pieds au-dessous du lit de la Tamise et ont été formés par d'immenses cylindres d'acier d'un poids total de mille tonnes, enfoncés à cette profondeur, puis remplis de ciment et entourés d'une solide muraille de briques et de granit; le poids total de la structure supérieure à supporter est de 70,000 tonnes.

La longueur du pont est de 940 pieds et avec les approches 2,640 pieds. La partie centrale forme une espèce de pont-levis de 200 pieds de long et de 100 de large, qui se trouve à une hauteur de 30 pieds au-dessus du niveau le plus élevé de la Tamise, ce qui permet le passage des navires de petite dimension.

Ce pont-levis est formé de deux immenses tabliers du poids de 2,400 tonnes, présentant chacun une surface de 5,000 pieds carrés et formant une solide chaus-

sée de bois pour les piétons; ces tabliers peuvent se soulever pour donner passage aux vaisseaux des plus grandes dimensions. C'est par un merveilleux mécanisme hydraulique qu'ils peuvent être abaissés et soulevés dans l'incroyable espace de temps de deux minutes.

Au-dessus de ce pont-levis, à une hauteur de 170 pieds, se trouve un pont suspendu auquel on arrive par quatre tours pourvues d'ascenseurs, où entrent les piétons pour le traverser pendant les arrêts exigés pour le passage des grands navires.

(*Le Moniteur du Commerce.*)

Variétés.

L'agriculture au Manitoba.—Il y a en culture au Manitoba, cette année, 1,010,186 acres de blé, 413,686 acres d'avoine, 119,528 d'orge, 13,300 de patates, 8,800 acres de plantes diverses et 24,000 acres de lin, ce qui forme un total de 1,092,394 acres, soit une augmentation de 40,000 sur l'année précédente.

* * *

La dette du Canada.—La dette du Canada est de \$304,294,786, qu'on peut répartir de la manière suivante:

Payables en Angleterre.....	\$205,394,076
“ au Canada.....	7,400,134
Emprunts temporaires.....	2,433,333
Dûs aux Caisses d'Épargne.	41,595,342
Billets du Dominion.. ..	19,548,102
Dûs aux banques, dépôts, etc.	27,915,199

Les deux fonds d'amortissement s'élèvent à \$31,846,244 et \$32,438,614, soit un total de \$64,284,859 qui représente l'avoir, laissant la dette nette à \$240,009,927.

* * *

Production minérale du Canada.—Le bureau du service géologique de la Puissance a publié, il y a quelques semaines, un état de la production minérale du

Canada, l'année dernière. Notre pays a produit \$19,250,000 de minéraux répartis comme suit : 8,109,856 livres de cuivre, \$875,864 ; 51,609 onces d'or, \$927,244 ; 124,702 tonnes de minerai de fer, \$298,018 ; 2,135,023 livres de plomb, \$80,996 ; 3,992,982 livres de nickel, \$2,076,351 ; platine \$1,800 ; 414,975 onces d'argent, \$321,423 ; 11,763 lbs. zinc, \$470 ; 6,473 tonnes d'amiante, \$313,806 ; 3,719,170 tonnes de charbon, \$8,422,259 ; 161,790 tonnes de coke, \$61,078 ; 575 tonnes de feldspath, \$4,525 ; 540 tonnes de terre à feu, \$700 ; 4,600 tonnes de pierre à moulages, \$38,379 ; 192,568 tonnes de pierre gypseuse, \$196,150 ; 27,797 tonnes de pierre à chaux, \$27,519 ; 228 tonnes de manganèse, \$14,458 ; \$69,622 de mica ; 725,096 gallons d'eau minérale, \$108,347 ; \$1,000 de sable à moule ; \$366,233 de gaz naturel ; 1,070 tonnes d'ocre jaune, \$17,710 ; 798,406 quarts de pétrole, \$834,334 ; 8,198 tonnes de phosphate, \$70,942 ; \$1,500 pierres précieuses ; 58,542 tonnes de pyrites, \$175,626 ; 62,334 tonnes de sel, \$195,926 ; 717 tonnes de pierre savonneuse, \$1,090 ; \$1,275,000 de briques ; 220,000 verges cubes de pierre à construction, \$610,000 ; 137,645 quarts de ciment, \$201,583 ; 40,800 pieds carrés de pierre à dalles, \$3,487 ; 22,521 tonnes de granit, \$94,393 ; 2,400,000 minots de chaux, \$440,000 ; 590 tonnes de marbre, \$5,100 ; 180,467, poterie ; 951 tonnes de ciment à toiture, \$5,100 ; 329,116 tonnes de sable et gravier d'exportation \$121,795 ; 7,112 d'ardoise, \$90,825 ; \$55,703 terra cotta ; 16,000 tonnes de tuile, \$191,000.

La production minérale a presque doublé depuis 7 ans.

* * *

Le Mississipi.—Il a été calculé par des ingénieurs que le fleuve Mississipi décharge annuellement 19,500,000,000,000 pieds cubes d'eau dans le golfe du Mexique. Cette énorme quantité d'eau entraîne avec elle assez de vase et de terre

pour couvrir chaque année un mille carré de 240 pieds d'épaisseur.

* * *

La population de l'empire britannique.—Le gouvernement anglais a publié, il y a quelques semaines, un rapport général sur les opérations du recensement décennal de 1891. Ce rapport porte uniquement sur la population de l'Angleterre et du pays de Galles (l'Irlande et l'Ecosse n'y sont pas mentionnées).

En avril 1891, la population était de 29,002,525 habitants, soit 3,028,000 de plus qu'en 1881. Aujourd'hui, elle doit atteindre, toute proportion gardée, 30,000,000, et sera probablement de 32,473,060, à l'époque du nouveau recensement, c'est-à-dire en 1901.

La superficie totale de l'empire, Isles Britanniques et colonies comprises, est estimée à 11,000,000 de milles carrés, soit trois fois celle de l'Europe, et la population à 372,000,000, qui se répartissent ainsi :

Dans le Royaume-Uni (Angleterre, Galles, Ecosse, Irlande,), 37,700,000 ;

Dans les colonies, 240,587,000 ;

Dans les sphères d'influence, 93,500,000 ;

Soit un total de 371,787,000 habitants.

L'analyse de la population des colonies donne les résultats suivants :

292,200,000 habitants en Asie ;

28,500,000 en Afrique ;

6,700,000 en Amérique ;

4,276,000 en Australie.

Il y a en Angleterre 62 villes ayant plus de 50,000 habitants, Londres, en 1891, comptait 4,311,743 habitants, soit une augmentation de 396,000 sur 1881.

* * *

On compte en Angleterre 71 personnes qui ont un revenu annuel de \$250,000, — 1,100 qui en ont un de \$50,000, — et 10,000 qui en ont un de \$10,000.

* * *

La nouvelle législature d'Ontario comprend 43 cultivateurs, 18 avocats, 9 marchands, 7 commerçants de bois, 6 médecins, 5 journalistes, 1 banquier, 1 industriel, 1 tanneur, 1 marbrier et 2 ouvriers.

* * *

Statistique religieuse du diocèse de Saint-Hyacinthe.— En 1893, le diocèse de Saint-Hyacinthe comptait 61 paroisses, 197 prêtres, 2 séminaires, 6 collèges commerciaux, 10 académies, 20 couvents, 6 écoles religieuses, 9 hôpitaux, 121 religieux, et 660 religieuses.

La population catholique du diocèse est de 118,500 personnes.

* * *

Désastres maritimes.—Le *Bureau Veritas* donne comme suit la liste des désastres maritimes arrivés durant le mois de mai :

Steamers, 1 américain, 7 anglais, 1 français, 1 italien, 1 allemand, 1 japonais, 1 norvégien, 1 espagnol,—total 14.

Navires, 10 américains, 1 autrichien, 1 belge, 15 anglais, 1 chilien, 2 danois, 2 écossais, 6 français, 2 allemands, 1 grec, 1 italien, 8 norvégiens, 1 russe, 1 espagnol, 2 suédois,—total 54.

* * *

Des mathématiciens vont se mettre à l'œuvre afin de connaître la mesure exacte de la circonférence de la terre. Cette circonférence est, pense-t-on de 24,000 milles. Les savants prétendent qu'il faudra trois ans pour exécuter les travaux et les calculs. Le chiffre généralement accepté, disent-ils, est inexact.

* * *

Voici, d'après un vieux registre retrouvé dans une armoire, et dont les rats avaient rongé les feuillets, un relevé des prix de divers objets vers 1809 et 1811 : Le pain blanc se payait alors 5 sous la

livre, le grison 11 sous et 6 deniers les 5 livres. En 1810, les pommes de terre se payaient 18 sous et 6 deniers ; le porc, 6 sous la livre ; le veau, de 3 à 5 sous ; la vache, 4 sous ; un canard, 13 sous et 6 deniers ; une tourterelle, 2 sous ; une perdrix, 6 sous ; une dinde grasse, 3 fr. 12 sous ; une douzaine d'œufs, 6 sous ; une livre de café, 4 fr. 18 sous ; de sucre, 3 fr. 12 sous.

* * *

Sait-on à combien d'individus la construction de l'Exposition de Chicago a coûté la vie : A mille ouvriers, d'après la déclaration faite par un grand entrepreneur de travaux publics américain au correspondant particulier du *Daily News*. On a voulu bâtir trop vite, sur de frêles échafaudages ; des chutes quotidiennes se sont produites pendant deux ans, soit aux bâtiments mêmes de l'Exposition, soit devant les façades des hôtels et restaurants qu'on a construits aux environs de *World's Fair*. Ces mortels accidents ont pour la plupart passé inaperçus, la presse de Chicago ayant cru devoir les taire, pour ne pas inquiéter le monde des travailleurs ; mais cela n'empêche que le total des morts peut être évalué, sans exagération, à mille.

Pensées diverses.

Ouvrez la même porte à la vérité et au mensonge, et soyez certain que le mensonge passera le premier.

(FEUILLET DE CONCHES.)

* * *

La qualité dont nous tirons le plus d'avantages dans le monde, c'est la bonté.

(Mme de BAWR.)

* * *

Il y a dans l'exemple une puissance qui surpasse toutes les autres : sans y songer, on redresse les autres en marchant droit.

(Mme SWETCHINE.)

* * *

La vie est un trésor contenu dans un vase d'argile.

(MIRABEAU.)

* * *

L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

(FÉNELON.)

* * *

Celui qui fuit le monde, disant qu'il ne lui convient pas, d'ordinaire convient peu au monde.

(MALESHERBES.)

* * *

Le plus riche des hommes, c'est l'économe ; le plus pauvre, c'est l'avare.

(CHAMFORT.)

* * *

L'isolement n'est supportable qu'à la condition du travail ; l'homme ne peut rester oisif et seul.

(GUIZOT.)

Celui-là est véritablement aveugle qui tombe deux fois dans la même fosse.

Le fou tient son cœur sur sa langue ; le sage tient sa langue dans son cœur.

Le coup d'œil du maître vaut pour le cheval un pansage.

Tout ce que tu donnes dans ce monde, tu l'emporteras dans l'autre.

(Proverbes turcs.)

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des publications suivantes :

Palmarès de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, 1893-94.

Annuaire du Séminaire de Chicoutimi, 1893-94.

Ces deux documents offrent une lecture intéressante à toute personne qui s'occupe d'instruction.

La Famille, 3e année (1893), par M. l'abbé BAILLARGÉ, curé de Rawdon.

M. l'abbé Baillargé a mis en brochure la 3e année du petit journal *La Famille*. C'est un joli volume de près de 250 pages. Le choix des lectures qu'il renferme, la variété des sujets qui y sont traités justifient, suivant nous, le titre que porte cette revue.

Le Naturaliste Canadien, publication mensuelle de 16 pages in 8°.

Nous saluons avec plaisir la réapparition du *Naturaliste Canadien*. Nos lecteurs trouveront sans doute que nous sommes un peu en retard sur ce point, la 6e livraison de cette revue venant de paraître ; mais, d'un autre côté, nous pouvons donner du *Naturaliste* une appréciation plus juste.

Les six livraisons que nous avons présentement sous les yeux, ne se cèdent en rien à leurs aînées. En cela, il n'y a rien d'étonnant : M. l'abbé Huard fut pendant de longues années l'ami intime et le collaborateur de feu M. Provancher et, comme le regretté fondateur du *Naturaliste Canadien*, — dont il se déclare le disciple, — il a consacré ses talents et ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle. Il est donc plus que tout autre en état de continuer l'œuvre du maître. Aussi, souhaitons-nous que le *Naturaliste Canadien*, la seule publication de langue française qui s'occupe des sciences naturelles en ce pays, reçoive du public tous les encouragements auxquels il a des droits incontestables.

L'abonnement au *Naturaliste Canadien* est presque nominal, une piastre par année. Tout ce qui concerne la rédaction ou l'administration de la revue doit être adressé à M. l'abbé V.-A. Huard, Séminaire de Chicoutimi, P. Q.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.

Chaque numéro se vend séparément **10 cts**.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada).